

**BASKET ▶ Un Elan mal en point(s) à Strasbourg** SPORTS VI-VII



**CHALLENGE CUP ▶ La Section a bien mérité son quart de finale au Hameau** SPORTS II

© ARCHIVES NICOLAS SABATHIER



© NICOLAS SABATHIER

**ROUTES**  
**Les seniors dangereux ? La polémique**

PAGES 2-3



© JEAN-PHILIPPE GONNET

20 & 21 Janvier 2018  
Vous êtes à 2 doigts de dire OUI!  
**Salon du mariage et de la réception**  
PAU  
PALAIS BEAUMONT  
[www.salondumariagepau.com](http://www.salondumariagepau.com)

# Les nouvelles halles font déjà impression : visite guidée

**PAU ▶ Le chantier avance à grands pas, et l'ensemble prend belle tournure. P. 8-9**

**HAUT-BÉARN**  
**Six classes menacées de fermeture**

PAGE 19

Retrouvez l'information immédiate sur [larepubliquedespyrenees.fr](http://larepubliquedespyrenees.fr)



## HIPPODROME DE PAU 21 JANVIER DÈS 13H

**GRAND PRIX DE PAU** BIRABEN FOIE GRAS  
6 courses à obstacles et 2 courses plates

Spectacle de magie, maquilleuse, balade à poney, structures gonflables, trampolines géants (selon météo)

**ANIMATIONS DÈS 13H & ENTRÉE GRATUITES**



[www.hippodrome-pau.com](http://www.hippodrome-pau.com)  
renseignements 05 59 13 07 07  
462 bd du Cami Salié 64000 Pau



# Trump: tops et flops un an après



Le discours vidéo diffusé de Donald Trump, hier, a galvanisé les militants contre le droit à l'avortement rassemblés à Washington. C'était le premier d'un président en exercice. Photo AFP

## Trump en soutien des anti-IVG

Des milliers de militants contre le droit à l'avortement se sont rassemblés hier à Washington pour leur « Marche pour la vie » annuelle, galvanisés par Donald Trump qui est intervenu par lien vidéo, une grande première. Dénonçant avoir aux États-Unis « l'une des lois sur l'avortement les plus permissives du monde », Donald Trump a ensuite affirmé qu'ils figuraient parmi « les seuls sept pays à autoriser les avortements en fin de terme, avec la Chine, la Corée du Nord et d'autres ». Puis, alors qu'il répétait un mythe maintes fois démonté, notamment lorsqu'il l'avait utilisé pendant la campagne, sa langue a fourché, prononçant « born » (né) et non « torn » (arraché) : « En ce moment, dans plusieurs États, les lois autorisent qu'un bébé soit né du ventre de sa mère au neuvième mois. Il faut que cela change. »

■ Donald Trump fête sa première année au pouvoir ■ Un an d'outrances et de polémiques ■ Mais un an également au cours duquel le président américain a réussi à tenir plusieurs promesses de campagne.

**D**onald Trump fête aujourd'hui le premier anniversaire de son investiture à la présidence des États-Unis. Douze mois marqués par des tweets intempestifs, des scandales et des revers. Mais le président américain garde le cap et a mené à bien quelques promesses de campagne. Résultat, même s'il ne dispose que de 39% d'opinions favorables, il reste très soutenu par sa base électorale.

### ■ Promesses tenues

#### ■ Reconnaissance de Jérusalem en tant que capitale d'Israël.

Donald Trump a reconnu le 6 décembre Jérusalem comme capitale d'Israël. « Il est temps d'officialiser la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël », avait-il lancé depuis la Maison-Blanche. « Les États-Unis restent déterminés à aider à faciliter un accord de paix acceptable pour les deux parties et soutiendront une solution à deux États si elle est approuvée par les deux parties », avait-il ajouté. Le président américain avait en même temps ordonné la préparation du transfert de l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv vers Jérusalem, sans toutefois fixer de calendrier. Mercredi, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré que le transfert pourrait avoir lieu d'ici 2019.

#### ■ Retrait du traité de libre-échange transpacifique (TPP).

Signé en 2015 par l'administration Obama avec 12 pays d'Asie et d'Océanie, le TPP prévoyait d'éliminer les tarifs douaniers sur des produits industriels et agricoles et d'imposer des standards (salaire minimum, présence de syndicats...) à tous les pays signataires. Mais l'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche a changé la donne. Le 23 janvier 2017, le prési-

dent américain a signé un décret retirant son pays du traité : « Je ne veux plus du libre-échange, parce que nous sommes les seuls à faciliter l'accès à notre marché. »

#### ■ Simplification de la fiscalité.

Apple a annoncé mercredi qu'il allait payer environ 38 milliards de dollars d'impôts sur ses fonds rapatriés aux États-Unis, après l'adoption d'une réforme fiscale par le Congrès en décembre. L'une de ses mesures phares est l'abaissement du taux d'imposition des sociétés de 35 % à 20 %. Elle a également baissé les taxes sur les bénéfices réalisés par des entreprises américaines à l'étranger. La promesse de Trump était d'inciter les sociétés à rapatrier une partie de leurs profits aux États-Unis, en y construisant des bureaux et des usines, et permettre ainsi la création directe d'emplois pour les Américains. Apple a précisé mercredi qu'il comptait investir 30 milliards de dollars aux États-Unis dans les cinq prochaines années, et y créer 20.000 emplois.

#### ■ Nomination de juges conser-

#### vateurs à des postes clés.

En un an, Trump a nommé une soixantaine de juges fédéraux, dont un à la Cour Suprême. Des nominations à vie qui sont autant de victoires pour les opposants à l'avortement ou à la réglementation des armes à feu.

### ■ Promesses engagées

#### ■ Retrait de l'accord de Paris.

Trump a annoncé en juin qu'il retirait les États-Unis de l'accord sur le climat visant à contenir à moins de 2°C la hausse de la température moyenne sur la planète. Il avait alors expliqué que les conditions économiques et financières de cet accord étaient « draconiennes » et que le retrait des États-Unis représentait une « réaffirmation de la souveraineté américaine ». Le deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre du monde ne peut néanmoins pas enclencher le processus de retrait avant novembre 2019. Et la décision s'appliquera au mieux le 4 novembre 2020. Or, la veille, le 3 novembre 2020, aura eu lieu la prochaine élection présidentielle américaine.

### ■ Promesses contestées en justice

#### ■ Interdiction de l'entrée des États-Unis à certains pays.

La Cour suprême des États-Unis a annoncé hier soir qu'elle allait examiner sur le fond la troisième mouture du décret anti-immigration du président Trump. Ce décret interdit le territoire américain de façon permanente aux ressortissants de sept pays (Yémen, Syrie, Libye, Iran, Somalie, Corée du Nord et Tchad) et suspend l'entrée dans le pays de responsables gouvernementaux vénézuéliens. Cette troisième version avait été signée le 24 septembre, puis suspendue le 17 octobre, la veille de son entrée en vigueur, par un juge de Hawaï. L'audience d'examen du texte devrait se tenir au printemps et la décision devrait être rendue d'ici fin juin.

#### ■ Érection d'un mur entre les États-Unis et le Mexique.

Alors que des prototypes du mur bloquant l'entrée illégale de migrants mexicains aux États-Unis

ont été sélectionnés et construits à la frontière mexicaine, près de San Diego depuis septembre 2017, l'État de Californie a porté plainte contre le gouvernement car il estime que l'administration Trump viole notamment la Constitution américaine, les lois environnementales californienne et fédérale.

### ■ Promesses non tenues

#### ■ Remplacement de l'Obamacare.

Après avoir échoué trois fois à faire abroger par le Sénat l'Obamacare, la réforme du système de santé mise en place par Obama, Trump a signé en octobre 2017 un décret pour contourner cette promesse. Ce décret, rappelle *Le Monde*, propose de créer des couvertures santé « bas de gamme » qui seraient exemptées de certaines obligations prévues par la loi, dont la prise en charge de l'accouchement, les soins pédiatriques, psychiatriques ou le remboursement des médicaments.

#### ■ Renégociation de l'accord sur le nucléaire iranien.

Le 12 janvier dernier, le président américain a exigé des Européens qu'ils aident à remédier aux « terribles lacunes » de l'accord historique scellé entre l'Iran et les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU en 2015, faute de quoi les États-Unis réimposeraient les sanctions liées au nucléaire iranien et sortiraient alors de facto du pacte. Mais ni pourparlers ni échanges n'ont encore été entrepris.

#### ■ Anéantissement de Daech.

Le 28 janvier 2017, le président Donald Trump a publié une circulaire intitulée « Plan pour défaire l'organisation Daech en Irak et en Syrie », sans préciser les moyens pour y parvenir. En juin, note *Le Monde*, Washington a cessé ses livraisons d'armes aux rebelles syriens.

## L'administration menacée de paralysie

Donald Trump était à la manœuvre hier pour convaincre le Sénat de trouver un accord sur le financement de l'État fédéral. La Maison-Blanche a annoncé que le président, qui avait initialement prévu de partir en fin de journée en Floride pour sa luxueuse résidence, ne quitterait finalement pas Washington. Les sénateurs devaient adopter avant minuit (soit 7h ce matin en France) une extension du budget pour quatre semaines, jusqu'au 16 février. Les républicains, majoritaires avec 51

voix, ne peuvent se passer des démocrates car un minimum de 60 voix (sur 100) est nécessaire. En cas d'échec, les 850.000 fonctionnaires fédéraux jugés « non essentiels » devraient rester chez eux aujourd'hui, mis au chômage technique, sans être payés, comme lors du dernier « shutdown » (« paralysie ») en octobre 2013 qui avait duré 16 jours. Selon la Fédération américaine des employés gouvernementaux (AFGE), plus d'un million d'autres fonctionnaires

pourraient travailler sans être payés. Au total, plus de 3,5 millions d'employés civils et militaires seraient affectés, selon des chiffres officiels. Mick Mulvaney, directeur du Budget, a estimé hier matin à « 50/50 » la probabilité d'un scénario. « Nous avons fait des progrès mais il y a encore de nombreux désaccords. Les discussions vont continuer », a dit dans un communiqué le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer, après avoir rencontré Donald Trump.